

Extrait du Registre des délibérations du **Conseil Municipal** de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi vingt-deux mai à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/05/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N°2025-036 Devis lattés panneaux

Monsieur le maire indique au conseil municipal que le devis effectué par l'entreprise SELF SIGNAL SIGNALISATION pour des panneaux dans le bourg, notamment pour indiquer Sylvain Favrelière, Max'N Saï, E.Carrosserie, Lamy-Bienaimé et la MAM Chiron Patapon ainsi que la place de la Mairie s'élève à 582,08 € ht soit 698,50 € ttc.

Après avoir entendu Monsieur le maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité,

- **VALIDE** le devis de SELF SIGNAL SIGNALISATION pour un montant de 698,50 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Christelle BODIN



LARGEASSE, le 22 mai 2025

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

